

2D-DOC



Date de facture 02/07/2024
N° de facture 11799844220724

Remise à Zéro 01/08/2024
Fin d'engagement Date échue

N° de compte client 1.33889645
N° de ligne 06 66 52 68 30

M LAVERGNE QUENTIN
LIEU DIT PECH CALVEL
46250 CAZALS

Bonjour, voici votre facture du 2 juillet 2024

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 15 juillet 2024		17,27
Vos services fournis par votre opérateur	14,39	17,27
Vos abonnements, forfaits et options	12,49	14,99
Vos communications (du 02/06 au 01/07)	1,90	2,28
Montant de la facture soumis à TVA	14,39	17,27
TVA 20,00 % payée sur les débits		2,88
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		14,39

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BTAWOFOWIOE63



Utilisateur de la ligne	Numéro de la ligne	Annexe de la facture			
QUENTIN LAVERGNE	06 66 52 68 30	11799844220724			
			%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur				14,39	17,27
Vos abonnements, forfaits et options					14,99
Pour le mois à venir (du 02/07 au 01/08)					
· Forfait B&YOU 200Go 5G			20,00	24,99	29,99
· Remise Forfait			20,00	-12,50	-15,00
Vos communications (du 02/06 au 01/07)					2,28
décomptées de vos forfaits					
· 04:10:45 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24					
· 91 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24					
· 00:08:22 dans le cadre de votre Messagerie vocale					
· 15 Go 209 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal					
en dépassement ou non incluses dans vos forfaits					
· 00:10:00 de communications vers l'international			20,00	1,90	2,28

(*) Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

17,27

Détail de votre facture du 2 juillet 2024

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
01/06	1 Go 073	France	0,000
02/06	561 Mo 491	France	0,000
03/06	671 Mo 615	France	0,000
04/06	1 Go 206	France	0,000
05/06	630 Mo 911	France	0,000
06/06	691 Mo 482	France	0,000
07/06	584 Mo 048	France	0,000
08/06	124 Mo 035	France	0,000
09/06	612 Mo 483	France	0,000
10/06	656 Mo 361	France	0,000
11/06	323 Mo 785	France	0,000
12/06	722 Mo 011	France	0,000
13/06	591 Mo 910	France	0,000
14/06	1 Go 334	France	0,000
15/06	941 Mo 539	France	0,000
16/06	98 Mo 762	France	0,000
17/06	2 Mo 087	France	0,000
19/06	55 Mo 813	France	0,000
20/06	331 Mo 181	France	0,000
21/06	514 Mo 884	France	0,000
22/06	50 Mo 061	France	0,000
23/06	539 Mo 265	France	0,000
24/06	490 Mo 555	France	0,000
25/06	223 Mo 452	France	0,000
26/06	1 Go 658	France	0,000
27/06	417 Mo 913	France	0,000
28/06	15 Mo 093	France	0,000
29/06	295 Mo 570	France	0,000
30/06	30 Mo 952	France	0,000

en dépassement ou non incluses dans vos forfaits

Retrouvez les coordonnées de l'éditeur du service sur le sitesurmafacture.fr

Gérez vos achats et abonnements sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Mon compte"

communications vers l'international 2,28

y compris les DOM-TOM

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité Pays Appelé	Coût € TTC*
18/06	15:00:25	003168279	00:03:16	00:03:30	France Pays-Bas	0,798
19/06	09:52:39	003248689	00:06:04	00:06:30	France Belgique	1,482

Total de vos consommations 2,28

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00



Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguetelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.